



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis rectificatif

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-122804>

Département(s) de publication : **92, 95**

Annonce n° **25-122804**

Travaux

Section 1 - Reference de l'avis initial

Annonce n° 25-122357

Mis en ligne sur le site www.boamp.fr le 03/11/2025

Section 2 - Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : CENTRE HOSPITALIER VICTOR DUPOUY

Type de Numéro national d'indentification : SIRET

N° National d'identification : 26950163100015

Ville : Argenteuil

Code postal : 95107

Groupement de commandes : Non

Département(s) de publication : 92, 95

Section 3 - Identification du marché

Intitulé du marché : Marchés relatifs aux opérations OPE 23-000-01-01, MF-OPE 25-019-01, MF OPE-25-004-08-02, OPE 23-000-01-02 et G22 MF-PTR 25-001-01 du CASH de Nanterre

Code CPV principal - Descripteur principal : 45210000

Type de marché : Travaux

Description succincte du marché : La présente consultation porte sur les marchés relatifs à l'agrandissement des archives de l'établissement Roger Prévot (OPE 23-000-01-01), la remise en état des chambres et des douches au service psychiatrie (MF-OPE 25-019-01), du bâtiment 6 (MF OPE-25-004-08-02), et le réaménagement des locaux archives du RDC du bâtiment 58 (OPE 23-000-01-02) et la réfection de la toiture du bâtiment G22 (MF-PTR 25-001-01) de l'établissement CASH de Nanterre.

Section 4 - Informations rectificatives

- Ajout d'une clause complémentaire : Modification du GHT à compter du 1er janvier 2026
Conformément à la décision de l'ARS d'Ile-de-France, il a été acté que le Centre d'Accueil et de Soins Hospitaliers de Nanterre et l'Établissement Public de Santé Roger Prévot ne relèveraient plus du GHT Sud Val d'Oise - Nord Hauts-de-Seine tel que constitué au moment de la présente consultation, mais d'un nouveau GHT (le GHT 92 Nord) dont la création est fixée au 1er janvier

2026. A cette date, l'établissement support du GHT 92 Nord deviendra le nouveau pouvoir adjudicateur. Dès lors, il est précisé que tous les actes, décisions, notifications et procédures afférents à la présente consultation, intervenants à partir du 1er janvier 2026, relèveront du nouveau pouvoir adjudicateur compétent.

Date d'envoi du présent avis à la publication : 04/11/2025